

# Le Conseil Citoyen

En 2020, le Conseil Municipal a validé la création Conseil Citoyen exclusivement constitué de membres non issus du Conseil Municipal. Leur désignation a été faite selon les principes suivants :

- \* Collège de citoyens volontaires : 10 membres (5 femmes et 5 hommes) tirés au sort sur la base de candidatures volontaires (54 reçues après l'appel à candidature de la mairie)
- \* Collège de représentants issus des associations : 4 membres + 4 suppléants tirés au sort sur la base de candidatures volontaires
- \* Collège des représentants du milieu économique : 1 membre + 1 suppléant tirés au sort sur la base de candidatures volontaires
- \* L'animateur et le secrétaire de ce Conseil Citoyen ont été désignés en Conseil Municipal sur proposition du Maire



\*\*\*

La séance d'installation de ce Conseil Citoyen s'est tenu le samedi 30 janvier 2021, en présence du Maire et de ses adjoints.

[Visualiser le fichier «Charte fonctionnement-13 février 2021.pdf» en ligne](#)

Lors des autres séances ou groupes de travail, le Maire ou les élus municipaux sont absents des réunions ; ils n'y sont présents que si le Conseil Citoyen propose lui-même de les inviter pour les auditionner ou afin de connaître une position ou l'explication d'un projet municipal.

Les élus municipaux et le Conseil Municipal ne sont pas liés par les avis du Conseil Citoyen ; ces derniers sont des aides à la décision et des participations aux débats sur des sujets communaux d'intérêt général.

\*\*\*

## **Texte de présentation rédigé par le Conseil Citoyen :**

Au sein d'une commune, un Conseil Citoyen est composé d'habitants tirés au sort dans le respect de la parité entre les femmes et les hommes et de représentants des associations et acteurs locaux. Il n'a aucun rôle décisionnel, s'exprime par des avis consultatifs sur des thèmes choisis par le Conseil ou sur proposition de la mairie.

A Pinsaguel, le Conseil Citoyen a été mis en place le 30 janvier 2021. Nous sommes des citoyens ou membres d'associations ; nous avons décidé de travailler sur des sujets portés par trois groupes :

- \* **Alimentation**
- \* **Mobilités**
- \* **Propreté/Gestion des déchets.**

Chaque groupe de travail rapporte l'avancée de ses travaux au Conseil en réunions plénières où les sujets sont discutés. Actuellement, trois avis ont été rendus et sont disponibles en téléchargement ci-dessous.

Le groupe **Propreté** a travaillé sur plusieurs axes, de la diminution des déchets à leur gestion. A notre demande, le maire a organisé une réunion avec trois représentants du Muretain Agglo, en charge de ce dossier.

La Mairie nous a sollicités pour un avis concernant la collecte des déchets verts. Nous avons donc fait plusieurs propositions. Dans un second avis, nous avons fait des propositions plus générales sur la réduction des déchets et nous travaillons actuellement sur la sensibilisation de tous, y compris des plus jeunes des Pinsaguelois, à une gestion plus raisonnée de nos jardins ainsi qu'au problème des éclairages nocturnes des voies publiques.

Le groupe **Mobilités** a identifié quelques volets qui concernent les déplacements dans la commune : la circulation pour les piétons, cyclistes et automobilistes, la mobilité des aînés, la desserte par les transports publics. La municipalité nous a également consultés à propos des travaux de réfection de la chaussée rue d'Andorre.

Le 1er avis a traité de la limitation à 30 km/h dans le village pour faciliter la circulation piétonne et cycliste et uniformiser les différentes zones.

Les pistes cyclables et les passages piétons feront l'objet du prochain avis : clarification de carrefours, demande de pistes cyclables et de trottoirs dans certains

secteurs, jonction des communes voisines en mobilité douce. La réhabilitation du Pont de Fer pour rejoindre Lacroix-Falgarde est également un sujet de discussion.

Le groupe **Alimentation** travaille actuellement sur trois sujets : la création de "jardins ouvriers", l'avenir des terres agricoles du secteur de Bordes Blanches et la re-végétalisation de certaines parcelles du domaine public. Pour ces sujets, le conseil citoyen fera prochainement des propositions au conseil municipal. Un 4ème sujet devrait également être abordé dans un avenir proche : la cantine scolaire. Comment faire pour améliorer ce service qui relève du Muretain Agglo ? Nous souhaiterions par exemple que les plats proposés à nos enfants contiennent significativement plus de produits bio et locaux. Une réunion devrait être organisée par le maire pour que nous puissions échanger avec les responsables de ce dossier au sein du Muretain Agglo.

**Mail de contact : conseilcitoyen.pinsaguel@gmail.com**

- [Télécharger le fichier «avis\\_gestion\\_déchets\\_20210705.pdf» \(138.3 Ko\)](#)
- [Télécharger le fichier «Avis\\_gestion\\_residus\\_verts\\_20210407.pdf» \(117.2 Ko\)](#)
- [Télécharger le fichier «courrier mairie - proposition ville 30 kmh \(1\).pdf» \(120.3 Ko\)](#)
- [Télécharger le fichier «avis Eclairage public.pdf» \(123.4 Ko\)](#)